

Lettre de Mission - Conseil de Quartier :

CŒUR DE VILLE

1 - Contexte et définition du projet

Le lavoir situé au 91 rue de Lancrel fait partie du patrimoine d'Alençon. Ce lieu aujourd'hui entretenu par les services techniques pourrait être aménagé en lieux de vie du quartier.

2 - Objectif du projet

1. Rechercher l'histoire et l'utilisation de ce lieu.
2. Recenser les besoins des riverains pour transformer la parcelle du lavoir en lieu de vie du quartier.
3. Prévoir aménagements de sécurité.
4. Etudier un accès PMR (si ok budget).
5. Définir les modalités d'accès et de gestion de l'ouverture du lavoir.

3 - Périmètre du projet

Le périmètre porte sur la parcelle du lavoir situé au 91 rue de Lancrel à Alençon, référencée au cadastre en AD 0159.



4 - Description fonctionnelle

1. Travailler avec les archives municipales sur l'histoire du lieu.
2. Etudier les besoins en mobilier urbain (bancs, table de pique-nique...).
3. Prévoir les aménagements de sécurité (garde-corps...).
4. Etudier un éventuel accès PMR.
5. Définir les conditions d'accès et d'ouverture de l'espace.

5 - Enveloppe budgétaire

Le budget alloué à cet aménagement ne pourra pas excéder 15 000€.

6 - Délais de réalisation

- Etude et validation projet Juin 2024
- Travaux 2^{ème} semestre 2024
- Ouverture début 2025

Le 31/08/2023

Madame Sylvaine MARIE

Maire Adjointe chargée

de la Démocratie Participative

